

PLAN D' ACTIONS TOURISME PARTAGÉ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TENAREZE ET OFFICE DE TOURISME

Cette note a pour objet de présenter dans ses grandes lignes le plan d'actions de développement touristique élaboré conjointement par l'Office de Tourisme et la Communauté de Communes de la Ténarèze pour la période allant de 2015 à 2019 et de donner aux élus un ordre d'idée du budget nécessaire au déroulement de ce plan d'actions.

Celui-ci croise les besoins identifiés par l'Office de Tourisme, puis mis en évidence par l'audit Grands Sites et inscrits dans la convention triennale signée le 29 janvier 2011, avec les préconisations de l'étude des stratégies de développement de l'exercice intercommunal de la compétence tourisme réalisée en 2014 et finalisée début 2015.

En ce qui concerne l'audit Grand Site les éléments de diagnostic ont été répertoriés autour de trois thèmes fondamentaux, à savoir :

- les sites majeurs : Flaran, Condom, Larressingle ;
 - l'itinérance douce (sentiers de randonnée, Baïse),
 - les sensations (tant au niveau de l'événementiel que des produits locaux) ;
- qu'un axe transversal correspondant aux fondamentaux de l'accueil vient compléter.

Après avoir procédé à un état des lieux de l'exercice de la compétence tourisme, l'étude, quant à elle, s'est attachée à définir une stratégie de développement préconisant notamment :

- Une restructuration du dispositif tourisme allant de pair avec une évolution des missions de l'Office de Tourisme ;
- La mise en place et l'utilisation d'outils permettant de coordonner et d'évaluer l'action ;
- Une mise en tourisme de la destination en s'appuyant sur l'itinérance (randonnée, fluvial ...).

Le plan d'actions est composé de trois axes principaux. (Le tableau joint reprend dans le détail les actions, le calendrier, les estimations de coûts.

Les infrastructures d'accueil

Le premier axe retenu correspond aux fondamentaux de l'accueil et plus particulièrement aux infrastructures. Il s'agit ici de doter le territoire d'espaces d'accueil « nouvelle génération ».

Pour la commune de Condom, il convient d'aménager un Office de Tourisme d'intérêt régional qui dispose d'un espace vitrine promotionnel Grand Site. L'étude des stratégies de développement recommande à ce propos un positionnement au cœur des flux et à la jonction du cœur historique. L'assistance à Maîtrise d'Ouvrage et la Maîtrise d'œuvre sont planifiées pour 2015. Les travaux devraient être terminés en 2018 pour un coût total estimé à 3 000 000 euros.

A Montréal-du-Gers, commune située dans la zone la plus viticole du territoire, l'espace d'accueil existant doit être modernisé afin, notamment, d'y intégrer un espace d'interprétation « oenotourisme ». La maîtrise d'œuvre ainsi qu'une partie des travaux sont planifiés pour la fin de l'année 2015, le nouvel espace devrait être terminé en 2016. Les coûts sont estimés à 120 000 euros.

L'office de tourisme de Larressingle, implanté actuellement dans la zone médiévale, doit également être repensé. Un déplacement à l'extérieur de l'enceinte fortifiée peut être envisagé ou, à

défaut, la requalification intégrale du site actuel. Un budget de 300 000 euros pourrait y être consacré en 2018 et 2019.

Compte tenu d'une fréquentation modérée des espaces d'accueil de Fourcès (espace saisonnier) et de Valence-sur-Baïse (dans la bastide), il paraît pertinent de proposer une alternative.

L'installation de dispositifs d'information touristique ou bornes interactives 24h sur 24 (totems extérieurs ou bornes vitrines) est une réponse appropriée, s'inscrivant dans une stratégie de maillage du territoire (avec 6 ou 7 bornes envisagées).

Le premier dispositif d'information touristique serait implanté en 2015/2016 sur la commune de Fourcès. Celui-ci, outre sa fonction de test, pourra être équipé d'un accès Wifi et Fem-to-Cell afin de faciliter les connections internet et téléphoniques des visiteurs.

Valence-sur-Baïse recevrait deux équipements : une implantation sur le site de Flaran et une dans la bastide.

Larressingle, étant donné le nombre de visiteurs accueillis annuellement, devrait en disposer également. Les communes de Condom et de Montréal-du-Gers, quant à elles, verraient leurs espaces d'accueil « nouvelle génération » équipées en bornes vitrines. L'installation de bornes complémentaires peut être envisagée, notamment sur la commune de Condom. Le coût estimé pour une borne est de l'ordre de 20 000 euros soit un total de 140 000 euros pour sept bornes.

Ces équipements permettront ainsi de proposer une offre touristique en divers points du territoire tout au long de l'année.

Un espace d'accueil touristique itinérant vient compléter l'ensemble du dispositif d'accueil. Cet Office de Tourisme hors les murs est déployé sur tout le territoire permettant ainsi d'être présent au cœur et en support des événements. Pour 2015, saison test, la Communauté de Communes a doté l'Office de Tourisme d'un équipement a minima : le personnel de l'Office de Tourisme a utilisé le véhicule existant après qu'il a été complété d'équipements légers. Compte tenu du succès de cette formule, elle sera reconduite. Cette saison test a permis, en outre de définir de façon précise les besoins en vue de l'acquisition d'un véhicule et d'un équipement plus adapté et plus ergonomique. Un Office de Tourisme mobile complet coûterait de l'ordre de 30 000 euros.

La gestion des actifs

Le deuxième axe proposé dans le plan d'actions permet de qualifier une partie de l'offre touristique à savoir l'itinérance douce pédestre et fluviale.

Outre la mise en place d'une signalétique directionnelle pour conforter le maillage des chemins de randonnée labellisés PR (pour une enveloppe d'environ 25 000 euros), il convient de disposer d'un sentier vitrine. L'Office de Tourisme a déjà réalisé le tracé d'une boucle de randonnée Grand Site qu'il sera nécessaire d'équiper en 2016/2017 pour un montant estimé à 50 000 euros.

Dans le cadre d'un projet de parcours de valorisation et d'interprétation du patrimoine, un balisage des chemins de Saint-Jacques, par la pose de clous identitaires sur les villes étapes de Condom et Montréal-du-Gers devrait être réalisé très prochainement, avant la fin de l'année 2015 pour un coût d'environ 16 000 euros.

Par ailleurs, un schéma global devrait être élaboré à l'échelle du territoire. Des parcours de visites pourront alors être déclinés. Le circuit de Condom doit être réalisé en priorité, il pourra par ailleurs s'appuyer sur le balisage jacquaire, puis viendront les parcours de visites autonomes des communes de Larressingle, Valence, Fourcès et Saint-Puy. En parallèle, des panneaux patrimoines de monuments historiques seront apposés. Le coût n'est pas complètement défini mais devrait se situer pour la totalité du projet à un niveau de 200 000 euros.

Des actions sont également menées au niveau de l'itinérance fluviale. Une démarche qualité sur les ports de Condom et de Valence-sur-Baïse sera engagée permettant une labellisation de ces infrastructures. Dans le cadre de l'entente destination Baïse, un passeport vient d'être édité pour promouvoir le tourisme fluvial. Cette action y inclus la production d'une carte qui sera renouvelée tous les ans représente un montant d'environ 2 000 euros par an. Un audit des ports et haltes nautiques sera également conduit.

Une fois ces actions réalisées, il conviendra d'organiser un événementiel de l'itinérance en proposant une offre revisitée d'itinérance (deux éditions programmées par le passé) à partir de 2017. Un budget de 15 000 euros y sera consacré annuellement.

La stratégie numérique et le renforcement de la lisibilité numérique du territoire

L'étude préconise d'équiper l'Office de Tourisme d'un applicatif métier qui remplirait un double objectif : d'un point de vue interne, faciliter la gestion et le pilotage de l'Office de Tourisme, d'un point de vue externe, faciliter la qualification de la clientèle, de l'offre et des relations partenaires. Le coût de développement du logiciel ainsi que l'équipement devrait se situer autour de 40 000 euros qu'il faudrait mobiliser pour 2016.

Il convient également de souligner que l'installation de dispositifs d'information touristiques (bornes interactives) est à la fois une composante des infrastructures d'accueil mais s'inscrit pleinement dans la stratégie numérique de l'Office de Tourisme.

A partir de 2017, une chaîne d'information locale, véritable vitrine numérique du territoire, avec des écrans de diffusion installés sur des sites clés et chez des partenaires devrait être créée. Le coût estimé pour l'équipement en écrans est estimé à 5 000 euros par an sur 3 ans.

Ce plan d'actions pourra être adapté en fonction, notamment, des opportunités de financement et techniques.